

# INFOS Hebdo

13 septembre 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

## 2014 sera électorale.

*La XIX<sup>e</sup> assemblée plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger achève ses travaux. La discussion budgétaire va prochainement s'ouvrir au Parlement.*

*C'est, comme toujours, le moment de défendre des projets, une vision, une ambition pour notre pays.*

*En tant que représentant des Français de l'étranger, je souhaite que nous puissions mettre en œuvre, en bonne intelligence, une représentation forte au service de nos compatriotes.*

*En mai, vous choisirez vos nouveaux « conseillers consulaires ». C'est naturellement une occasion, pour chaque électeur, de se faire entendre.*

*C'est peut-être aussi, pour ceux qui le souhaitent, l'occasion de se lancer un nouveau défi : une candidature.*

*Des circonscriptions plus petites, plus d'élus : les conditions électorales promettent l'émergence de nouveaux visages, de nouvelles énergies. 444 conseillers consulaires vont être élus à travers le monde, pour seulement 155 « sortants ».*

*En juin, ces conseillers consulaires choisiront les 90 d'entre eux qui composeront la nouvelle Assemblée des Français de l'étranger.*

*En septembre, ils éliront 6 sénateurs des Français de l'étranger.*

*Participer ou animer la vie des communautés françaises n'est jamais facile à l'étranger. C'est un défi à relever.*

*Mon équipe et moi-même sommes à votre écoute et à votre disposition si vous avez des questions.*

*Bonne rentrée à tous,*

*Robert del Picchia*

## MONDE

**Passe d'armes diplomatique sur la Syrie...** La tension est tombée mais la pression persiste. À Genève, John KERRY a rappelé à son homologue russe la position américaine : « *Le président OBAMA a clairement fait savoir qu'en cas d'échec de la diplomatie, la force pourrait être nécessaire pour dissuader ASSAD de recourir à ces armes chimiques et pour dégrader sa capacité à le faire* ». Sergueï LAVROV lui a répondu : « *Nous partons du principe que la solution de ce problème rendra toute frappe contre la République arabe syrienne inutile* ».

**Laurent FABIUS ce dimanche à Pékin.** Pour une rencontre avec son homologue ANG YI, à propos de la crise syrienne. Le ministre français a indiqué que la France allait présenter au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution sur le démantèlement de l'arsenal chimique de la Syrie, proposé par Moscou. De Pékin, L. FABIUS se rendra lundi en Mongolie pour le développement des relations économiques et commerciales. Au retour, une escale à Moscou est prévue, où il rencontrera son homologue russe, Sergueï LAVROV, pour évoquer le conflit en Syrie. Les termes du projet de résolution français ont été jugés « *inacceptables* » par la Russie.

**Le projet de résolution à l'ONU.** Le texte élaboré par la France, Les États-Unis et le Royaume-Uni est discuté. Il contient une condamnation du massacre à l'aide d'armes chimiques du 21 août près de Damas commis, selon Paris et Washington, par le régime syrien, ce que Moscou et Damas nient. Outre le placement sous contrôle international des armes chimiques de la Syrie avant leur destruction, le projet de texte envisage un dispositif d'inspections et de contrôles de ces stocks par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et en cas de violation, il prévoit « *des conséquences extrêmement sérieuses* » pour la Syrie. Le projet de texte relèverait du chapitre 7 de la charte des Nations unies qui autorise un éventuel recours à la force, auquel Moscou et Damas s'opposent résolument.

**Le « oui, mais » de Bachar Al-ASSAD.** Il a déclaré accepter de placer sous contrôle international son arsenal chimique et envoyer des documents à l'ONU pour la signature d'un accord. L'Organisation a annoncé peu après avoir reçu la demande d'adhésion de la Syrie à la convention de 1993 sur l'interdiction des armes chimiques. « *La Syrie n'appliquera le plan russe sur ses armes chimiques qu'à condition que les États-Unis cessent d'aider les rebelles et de menacer le régime en place* », a également prévenu le président ASSAD. Ses propos coïncident avec la révélation par le Washington Post que les États-Unis ont commencé à fournir des armes et des équipements techniques aux rebelles syriens.

**Égypte : 2 mois d'« état d'urgence supplémentaire ».** Décision du Président Adly MANSOUR, « *à la lumière des événements et de la situation de la sécurité dans le pays* ». Une vague d'attentats secoue le pays depuis la destitution du président islamiste Mohamed MORSI. Depuis un mois également, une vague sans précédent d'arrestations a décapité et dégarni la confrérie islamiste des Frères musulmans à laquelle appartient MORSI.

## EUROPE

**Législatives en Allemagne : MERKEL toujours en tête dans les sondages.** Les conservateurs tiennent la corde à 10 jours du scrutin, malgré une légère remontée de leur principal rival, le Parti social-démocrate (SPD). Selon une enquête réalisée après l'unique duel MERKEL – STEINBRUCK, la CDU-CSU de la Chancelière est créditée de 39% des intentions de vote, tandis que le SPD progresse de 2 points à 25%. La majorité actuelle recueille 45% des intentions de vote, l'opposition 34%. MERKEL obtient 52% de popularité (-2 points).

**La « Diada » : anniversaire vers l'Indépendance ?** Le 11 septembre 1714, Barcelone est tombée sous les assauts des troupes de Philippe V d'Espagne. Mercredi dernier, jour de la fête de la Catalogne, la Diada, des centaines de milliers de Catalans se sont donné la main pour former une chaîne humaine longue de 400 km, traversant 86 municipalités. Cette action symbolique, baptisée la Voie catalane vers l'indépendance, entend faire pression sur les dirigeants politiques afin que soit organisé un référendum d'autodétermination en 2014, comme s'y est engagé l'actuel chef du gouvernement catalan, Artur MAS. Selon un récent sondage, 52% des Catalans voteraient en faveur de l'indépendance. Seuls 24% voteraient contre.

**Portugal : le gouvernement tente d'imposer ses objectifs.** À quelques jours du retour à Lisbonne des créanciers (UE, BCE et FMI), le vice-Premier ministre, Paulo PORTAS, a confirmé que « *le gouvernement et la troïka ont eu des divergences sur l'objectif pour 2014* ». Il poursuit : « *le gouvernement continue de croire que l'objectif qu'il a défendu (4,5% du PIB de déficit) est le plus approprié* ». Les créanciers ont déjà assoupli 2 fois les objectifs de réduction du déficit portugais.

**Parlement européen : élection en mai 2014.** Une campagne d'information a été lancée pour mobiliser les citoyens européens. Sous le slogan « Agir, Réagir, Accomplir », la campagne, d'un coût de 16 millions d'euros, se déclinera sous forme d'affiches et de clips vidéo diffusés dans les 28 pays de l'UE et en 24 langues.

## AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

**Algérie : important remaniement gouvernemental.** Par le Président BOUTEFLIKA. Tayeb BELAIZ, président du Conseil constitutionnel, a été nommé ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Ahmed Gaid SALAH devient vice-ministre de la Défense nationale, tout en gardant son poste de chef d'état-major de l'armée. Le diplomate Ramtane LAMAMARA devient ministre des Affaires étrangères tandis que Tayeb LOUH, ancien ministre du Travail, a été nommé ministre de la Justice.

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**XIX<sup>e</sup> assemblée plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger.** Les 155 conseillers élus de l'AFE se sont réunis toute la semaine pour les travaux des commissions et les séances plénières. À noter l'examen du projet de décret actuellement préparé par le gouvernement pour l'application de la réforme de la représentation des Français de l'étranger.

**Vitale.** La Commission des Affaires sociales s'est vue confirmer que les retraités du régime français résidant à l'étranger peuvent, à titre dérogatoire, obtenir une carte vitale.

**Déplacements de la Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, Hélène CONWAY-MOURET.** À Londres, le 20 septembre, pour une visite de travail de la « Forced Marriage Unit ». En Jordanie du 25 au 28 septembre, pour l'inauguration du nouveau lycée français d'Amman, puis, du 28 au 30 septembre, en Arabie Saoudite. Le 4 octobre, devant le Global Irish Forum à Dublin. Enfin, les 7 et 8 octobre, à Rome et Milan, pour une visite des dispositifs consulaires, des réunions de travail dans les établissements scolaires et des rencontres avec les communautés françaises.

**Mise en cause de la CSG-CRDS sur les revenus du patrimoine des non résidents.** La Commission européenne a ouvert une procédure d'infraction contre la France (affaire n° 2013/4168) après la plainte d'un Français de l'étranger. En question : les prélèvements sociaux que doivent désormais supporter les non résidents qui perçoivent des loyers d'un appartement ou d'une maison (non meublé) en France. Pour la Commission, le résident d'un pays de l'UE soumis à la législation sociale de ce pays, ne peut pas être également soumis à la législation sociale d'un autre État-membre. Or, le fait que la CSG-CRDS soit spécifiquement affectée au financement de la sécurité sociale française implique que ce ressortissant serait doublement imposé. Parallèlement, le texte qui instaurait cette nouvelle taxation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 a fait l'objet, en France, d'un recours en annulation devant le Conseil d'État (pourvoi n°334551 du 17 juillet 2013). Celui-ci a mis sa décision en attente, optant pour un renvoi préjudiciel (qui lui permet d'interroger la Cour de justice de l'UE sur l'interprétation du règlement européen du 14 juin 1971 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille).

## POLITIQUE INTÉRIEURE

**Plan de réindustrialisation de la France, lancé par François HOLLANDE et Arnaud MONTEBOURG.** De l'avion électrique au TGV du futur en passant par des voitures consommant moins de deux litres aux 100 km, le chef de l'État a décrété un « *branle-bas de combat national* » pour recréer les 750.000 emplois industriels perdus ces 10 dernières années. On veut développer 34 filières prioritaires où l'État entend laisser la part du lion à l'initiative privée. Il s'agira de réaliser la transition énergétique et de faire rattraper aux usines françaises leur retard sur leurs concurrentes européennes par exemple dans le domaine de la robotique, une technologie jugée essentielle pour maintenir la compétitivité. Ce plan prévoit une nouvelle entreprise pilotée par Airbus pour faire voler un avion électrique en 2017 et un partenariat entre Renault et le groupe Bolloré sur la voiture électrique. La politique industrielle française « *n'est ni libérale, ni dirigiste, elle ne se veut ni rhénane, ni anglo-saxonne, elle est française et pragmatique* », a dit François HOLLANDE, promettant que l'État jouerait son rôle de stratège.

**Un budget avec 2 semaines d'avance.** Bercy a présenté les grandes lignes du projet de loi de finances pour 2014 pour tenter de couper cours aux rumeurs qui circulent. Un pari risqué puisque les pressions s'accroissent pour faire évoluer le texte. Le gouvernement articule son projet de budget autour d'une hausse du PIB de 0,9% en 2014. Un « *choix de confiance et de prudence* » estime Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie. Quant au ministre délégué au Budget, Bernard CAZENEUVE, il estime que « *le rythme de réduction des déficits ne va pas aussi vite que nous le voulons* », du fait « *essentiellement* », de « *la conjoncture européenne et internationale* ». Le gouvernement maintient son objectif de faire passer le déficit sous la barre des 3% en 2015.

**Mesures fiscales pour les ménages.** Le barème de l'impôt sur le revenu est réindexé sur l'inflation (gain de 1 milliard d'euros pour les contribuables). Le levier de la décote sera utilisé pour limiter l'effet du gel du barème sur les plus bas revenus. Mais suppression de 3 niches fiscales favorables aux ménages : fin de l'abattement bénéficiant aux parents d'enfants scolarisés dans le secondaire ou le supérieur ; suppression de l'avantage appliqué aux cotisations versées pour les mutuelles qui ne sont imposées ni du côté de l'employeur ni du côté du salarié. Une composante carbone sera incluse dans les taxes frappant les carburants, sans que celles-ci augmentent pour le consommateur. Baisse du plafond du quotient familial de 2.000 à 1.500 euros par demi part ; augmentation des cotisations retraites ; le taux réduit de TVA passera de 5,5 à 5% ; augmentation des taux intermédiaire et normal de TVA (de 7 à 10% et de 19,6 à 20%).

**Mesures fiscales pour les entreprises.** L'imposition forfaitaire annuelle va être supprimée. Parallèlement va être créé un nouvel impôt sur l'excédent brut d'exploitation. Une nouvelle mouture de la taxe à 75% est rédigée. Le gouvernement doit encore trouver 6 milliards de recettes fiscales pour compenser celles qui s'éteignent l'année prochaine.

**Verdir la fiscalité...** Propos de Jean-Marc AYRAULT au lendemain de nouvelles tensions avec les écologistes, membres de la majorité. Le Premier ministre précise que la contribution « *climat énergie* » serait bien mise en place en 2014. Le ministre de l'Écologie, Philippe MARTIN, avait suscité la colère des écologistes en laissant entendre que le diesel conserverait son avantage fiscal sur l'essence. Avant de démentir, le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Alain VIDALIES, avait de son côté assuré que l'augmentation de la taxe diesel était abandonnée. Plusieurs dirigeants d'EELV avaient alors déclaré qu'ils ne voteraient pas le budget en l'état. « *J'ai eu l'impression qu'hier, on l'avait oublié, alors je le rappelle, ce sera dans le budget 2014* », déclare Jean-Marc AYRAULT.

**Le mariage pour deux...** François BAYROU et Jean-Louis BORLOO espèrent officialiser la réunion des deux pôles centristes dès octobre pour offrir une alternative politique au Parti socialiste et à l'UMP en vue des élections à venir, dont les municipales et les européennes. Les Présidents du MoDem et de l'UDI multiplient depuis des semaines les contacts pour parvenir à une « *charte de partenariat* ». « *Ça devrait se concrétiser en octobre, François mettra ça par écrit* », a dit Jean-Louis BORLOO. « *L'idée, c'est de faire une équipe pour redresser le pays* ». Le MoDem de François Bayrou n'avait pas rejoint l'UDI lors de sa création. Son président avait jeté un froid au centre en déclarant avoir fait le choix de voter François HOLLANDE au second tour. « *François a fait un cheminement. Ce n'est pas facile. Son analyse politique a radicalement changé. Il est pour une opposition constructive, nous aussi* », a dit Jean-Louis BORLOO. Des MoDem se rendront le week-end prochain à l'université d'été de l'UDI à Poitiers. Des UDI iront à l'université d'été du MoDem les 27 et 28 septembre à Guidel (Morbihan).

**Sondage.** +4 points en 6 mois pour le FN, tandis que la droite en perd 3 et la gauche 2. Sondage CSA pour BFM TV, Le Figaro et Orange. Aux municipales, 16% des électeurs (+4) voteraient pour une liste soutenue par le FN ; 26% (-1) pour une liste soutenue par le PS ; 10% pour une liste Front de gauche (+1) ; 4% pour une liste Europe Écologie-Les Verts (-1). A droite, l'UMP, l'UDI et le Nouveau centre recueillent 35% d'intentions de vote, au lieu de 38% en mars. Le FN « *pourrait avoir toutefois des difficultés à présenter des listes dans chacune des communes de 3.500 habitants et plus* », selon Yves-Marie CANN, directeur de CSA.

## PARLEMENT

### Assemblée nationale

**Loyers modérés.** Les députés ont adopté une mesure clé du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme renoué (ALUR) de Cécile DUFLOT, qui encadre les prix des loyers. Dans les zones dites « tendues » et marquées « par un fort déséquilibre entre offre et demande de logements », les loyers ne pourront être supérieurs de plus de 20% à un loyer médian de référence. Les députés ont aussi approuvé le nouveau dispositif de garantie universelle des loyers (GUL) qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Tous les groupes de gauche ont voté pour. Celui de l'UDI (centriste) s'est abstenu. Le groupe UMP a voté contre « *cette mesure collectiviste qui va donner un sentiment d'immunité aux mauvais payeurs* ». Vote solennel mardi et examen au Sénat à l'automne.

### Sénat

**Cumul des refus.** La Commission des Lois a rejeté les projets de loi organique et ordinaire interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de parlementaire et de représentant au Parlement européen. 3 socialistes se sont abstenus. Les sénateurs de l'UMP, l'UDI-UC et du RDSE ont voté contre. Ils souhaitent que le cumul d'un mandat parlementaire avec un mandat d'exécutif local reste possible. Examen des textes en séance mercredi prochain. Il portera sur la version adoptée par l'Assemblée nationale.

## JUSTICE

**Pierre MONGIN**, (PDG de la RATP), mis en examen pour détournement de fonds publics dans le cadre de l'enquête sur le financement de la campagne présidentielle d'Édouard BALLADUR en 1995. « *Pierre MONGIN, dont la probité professionnelle à la RATP et la probité personnelle n'est absolument pas mise en cause dans cette affaire, conteste cette mise en examen qu'il juge à la fois illégale et infondée* », a dit son avocat, Me Olivier BARATELLI. Il déposera un recours contre sa mise en examen.

**Nicolas BAZIRE** (numéro deux du groupe LVMH), qui était directeur de la campagne d'Édouard BALLADUR, a également été entendu par les juges du pôle financier. Déjà mis en examen pour « *complicité d'abus de biens sociaux* » et « *recel d'abus de biens sociaux* » dans le volet principal de l'affaire Karachi, il l'a cette fois été pour « *complicité de détournement de fonds publics* », selon une source judiciaire.

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projets de loi.** Traité sur le commerce des armes - Éligibilité aux élections au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants.

**Décret.** Attributions du ministre de la défense et du chef d'état-major des armées.

**Communications.** Sommet du G20 des 5 et 6 septembre à Saint-Petersbourg - Les orientations retenues pour l'élaboration de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 - La rentrée dans l'enseignement supérieur - Politique publique et nouvelle gouvernance pour les services à la personne

## ÉCONOMIE & DÉFENSE

**Inflation.** Augmentation de 0,5% en août des prix à la consommation selon l'Insee. En juillet, les prix avaient baissé de 0,3%. Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 0,9%. L'indice des prix harmonisé IPCH, qui permet des comparaisons avec les autres pays de la zone euro, s'inscrit également en hausse de 0,5% en août, sa progression sur un an atteignant 1,0%. Les prix de l'énergie ont augmenté pour le deuxième mois consécutif (+1,4% après +0,3% en juillet).

**Déficit en baisse.** Hausse des recettes de 185 milliards de dollars et baisse des dépenses de l'État de 333 milliards de dollars. C'est 22% de baisse du déficit en 1 mois mais c'est aux États-Unis. Sur 11 mois, le déficit de l'État américain atteint 755 milliards de dollars, ce qui représente un fort recul, de 35%, par rapport à la même période close en août 2012. Pour l'ensemble de l'année, la Maison Blanche prévoit un déficit de 759 milliards de dollars. En 2012, le déficit de l'État fédéral s'était monté à 1.087 milliards de dollars.

## SANTÉ & SOCIÉTÉ

**Célibat des prêtres : « un grand défi ».** Le nouveau secrétaire d'État du Vatican, Pietro PAROLIN, pense que ce « *n'est pas un dogme et on peut en discuter car c'est une tradition ecclésiastique* ». Il ajoute « *il faut tenir compte, au moment de prendre des décisions, de critères (la volonté de Dieu, l'histoire de l'Église), de même que l'ouverture à l'air du temps* ».



## CARNET – NOMINATIONS

### Au Cabinet de la Ministre Déléguée

Directeur de cabinet : **Jean-Marie BRUNO**

Directeur adjoint de Cabinet : **David IZZO**.

Chef de Cabinet : **Frédérique VADEPIED**.

Conseiller de Presse : **Hervé AMORIC**.

Conseiller spécial : **Pierre HERRERO**.

### Au Quai d'Orsay

**Bruno PERDU**, directeur des affaires financières.

**Marin GILLIER**, directeur de la coopération de sécurité et de défense, direction générale des affaires politiques et de la sécurité.

**Anne-Marie DESCOTES**, directrice générale de la mondialisation.

**Aurélie BONAL**, sous-directrice Europe occidentale nordique, direction de l'Union européenne.

**Raphaël MARTIN de LAGARDE**, sous-directeur d'Asie méridionale.

**Didier ORTOLLAND**, sous-directeur d'Asie du Sud-Est à la direction d'Asie et d'Océanie.

**Jean-Charles DEMARQUIS**, sous-directeur des services centraux et de la logistique.

**Olivier BROCHENIN**, sous-directeur des politiques du développement.

**Jean-Charles BERTHONNET**, inspecteur général des affaires étrangères adjoint.

**Claudine LEDOUX**, ambassadrice, déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'océan indien.

**Patriziana SPARACINO**, ambassadrice pour les droits de l'homme, chargée de la dimension internationale de la Shoah.

**Marjorie VANBAELINGHEM**, chef du pôle « Appui aux entreprises et innovation » à la direction des entreprises.

### À la DFAE

**Laurence HAGUENAUER**, chef du service des Français à l'étranger.

**Sylvain RIQUIER**, sous-directeur de l'administration au service des Français à l'étranger.

**Valérie PIPELIER**, secrétaire général de l'Assemblée des Français de l'étranger

### À l'étranger

**Jean-Pierre ASVAZADOURIAN**, ambassadeur en République tchèque.

**Martine BASSEREAU**, ambassadeur au Népal.

**Véronique BRUMEAUX**, ambassadrice au Monténégro.

**Olivier CARON**, ambassadeur auprès de l'OAICI à Montréal.

**Jean-Michel CASA**, ambassadeur en Argentine.

**Laurent CONTINI**, ambassadeur en Nouvelle-Zélande.

**Jacques-Henry HEULS**, ambassadeur en Ouzbékistan.

**Serge LAVROFF**, consul général de France à Hambourg.

**Jean-Marc LAFORÊT**, ambassadeur en Colombie.

**Maxime LEFEBVRE**, représentant permanent de la France auprès de l'OSCE, à Vienne.

**Didier LOPINOT**, ambassadeur en République slovaque.

**Patrick MAISONNAVE**, ambassadeur en Israël.

**Jacques MAILLARD**, ambassadeur au Congo.

**Rémi MARÉCHAUX**, ambassadeur au Kenya.

**Pascal MAUBERT**, ambassadeur en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

**Michel PROM**, ambassadeur au Suriname.

**Michel RAINERI**, ambassadeur en Estonie.

**Gilles THIBAUT** ambassadeur au Burkina Faso.

### Autre nominations

**Hélène FARNAUD-DEFROMONT**, directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

**Les élus du RFE dans le monde** : Renée BLANDIN (*Le Caire, Alexandrie*), Marie-José CARON (*Copenhague*), Jean CONTI (*Abidjan*), Bruno DELL'AQUILA (*Djibouti*), Karim DENDENE (*Alger*), Xavier DESPLANQUES (*Tananarive, Diégo-Suarez, Majunga, Tamatave*), Nadine FOUQUES-WEISS (*Munich, Stuttgart*), René-Yves JOSEPH (*Rabat*), Robert LABRO (*Milan, Turin & Gênes*), François LUBRINA (*Montréal, Moncton & Halifax*), Guy MAKKI (*Dubaï, Abou Dabi, Mascate*), André MASSIDA (*Djibouti*), Anne MONSEU-DUCARME (*Bruxelles*), Georges MOSSER (*Québec*), Nelly MULLER (*Athènes, Thessalonique*), Francis NIZET (*Pékin, Shenyang, Oulan-Bator*), Richard ORTOLI (*New York*), Thierry PLANTEVIN (*Rabat*), Régine PRATO (*Le Caire, Alexandrie*), Jean PUJOL (*Andorre*), Radya RAHAL (*Alger*), Damien REGNARD (*Houston, La Nouvelle-Orléans*), Denise REVERS-HADDAD (*Beyrouth, Damas*), Bernard SADET (*Abidjan*), Georges-Francis SEINGRY (*Bruxelles*), Vajoumouny SHANKAR (*Pondichéry, Chennai*), Marie-Claire SPARROW (*Londres*), Ramatchandirane TIROU (*Pondichéry, Chennai*), Joëlle VALERI (*Libreville, Port-Gentil*), Jean-Pierre VILLAESCUSA (*Vienne, Bratislava, Ljubljana*).

**Pour contacter les élus du RFE** : <http://rfeinfos.fr/le-rassemblement-des-francais-de-letranger/les-membres-du-rfe/>

**INFOS Hebdo, tous droits réservés. Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.**

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie.

Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87 [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)